



## litiges en matière d'emploi

### overview

Bien qu'il soit parfois inévitable, un litige peut mobiliser beaucoup de temps et de ressources et empêcher la direction d'une entreprise de se concentrer sur les activités quotidiennes de celle-ci.

La médiation est un mode de règlement extrajudiciaire des différends. Elle repose sur la négociation, laquelle est facilitée par un médiateur neutre, soit un tiers qui connaît très bien les subtilités du droit de l'emploi.

Même si son résultat n'est pas toujours concluant, la médiation est une option qui comporte à la fois peu de risques et beaucoup d'avantages étant donné que les négociations se font « sous toutes réserves » et que les modalités de tout accord contraignant doivent être approuvées par les deux parties. La médiation est donc un moyen rapide, rentable et confidentiel de parvenir à un règlement juste de la plupart des différends liés à l'emploi.

Les professionnels de McMillan contribuent au succès de leurs clients en :

- fournissant des conseils sur les différentes possibilités de règlement des conflits de travail, y compris la médiation, et recommander une voie à privilégier
- recommandant des modalités de règlement optimales
- se préparant à une procédure de médiation et y participant en qualité d'avocat
- agissant pour le compte des clients lors des conférences de règlement à l'amiable obligatoires devant les tribunaux
- agissant pour le compte des clients lors des conférences de médiation facultatives devant les tribunaux des droits de la personne ou d'autres organes administratifs
- agissant pour le compte des clients tout au long du processus judiciaire, y compris devant les tribunaux de première instance et d'appel, lorsque la médiation a échoué

### firm profile

McMillan est un cabinet de droit des affaires moderne et ambitieux qui offre ses services à des sociétés ouvertes, fermées et à des organisations sans but lucratif œuvrant dans des secteurs d'activité clés, au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Grâce à son expertise reconnue et à sa réputation de chef de file dans les plus importants domaines du droit des affaires, McMillan fournit des conseils juridiques axés sur les solutions, à partir de ses bureaux de Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong. Les valeurs du cabinet, le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service à la clientèle et l'excellence professionnelle, sont au cœur de l'engagement de McMillan à l'égard des clients, des collectivités et de la profession juridique. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web au [www.mcmillan.ca](http://www.mcmillan.ca).

### contacts